

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2006

Membres en exercice :
16
Membres présents :
15
Suffrages exprimés :
15

L'an deux mille six, le mardi cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.

Date de la convocation : **29 août 2006.**

Présents : THERON Marie-France, LALANDE François, MERELLE Liliane, BLANCHARD Jean, CAZIMAJOU Didier, BARBAS Daniel, Adjoints – BEGUE Carole, CLAEYS Frédéric, COUSSEAU Michel, HAVERLAN Dominique, DULUGAT Caroline, LAFARGUE Marie-Laure, MARTINES Valérie, VAUDON Nadège, SECHAUD Jacky, Conseillers Municipaux.

Absente avec délégation : Néant

Absents excusés : MICHY Fabrice, Conseiller municipal

Absents : Néant

Secrétaire de séance : VAUDON Nadège.

DELIBERATIONS

ADOPTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC

Le Conseil municipal a adopté les modifications apportées aux statuts de la Communauté de Communes du Canton de Podensac.

REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil municipal a adopté le règlement du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) élaboré par la Communauté de Communes du Canton de Podensac.

Ce règlement :

- a pour but de déterminer les relations entre les usagers et la Communauté de Communes du Canton de Podensac en ce qui concerne l'installation, le fonctionnement et l'entretien des matériels d'assainissement non raccordés au réseau public ;
- a pour objectifs la protection de l'environnement, la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines, la valorisation de la ressource en eau ;
- pose l'obligation pour tout usager non raccordé au réseau public de consulter le SPANC avant toute installation, de la phase conception à la phase réalisation ;
- instaure le principe des différentes redevances qui seront dues par les usagers.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets élaboré par la Communauté de Communes du Canton de Podensac.

CONVENTION 2006 ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA COMMUNE DE PORTETS POUR LES CHEMINS DE RANDONNEE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention, valable pour l'exercice 2006, avec la Communauté de Communes dont les statuts incluent le transfert de la compétence « entretien des chemins de randonnée ».

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire donne la composition du nouveau bureau de certaines associations

	La Clé des Vignes (Ecole de musique)	S.C.P.L. FC (Football)	Association "Culture et Loisirs"
Président	CALLEN Mickaël		LECOMTE Florence
Co Président		LAURENT Valérie TONINI Eugène	
Président délégué		NERE Patricia	
Vice Président	USTARITZ Oswald	BARBIER Jean-Claude	
Trésorier	GAYRAL Marc	LACASSAGNE Marielle	ABBA Céline
Trésorier adjoint		MOREAU Valérie	
Secrétaire	RICARD Catherine	MULLER Sandrine	GIORDANELLA Myriam
Secrétaire adjoint		REBIERE Aude	
Responsable jeunes		MOLE Didier	
Membres		NERE Henri BENAROUS Maurice MIARD Jean-Luc	

- Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 20 juillet 2006.

- Madame le Maire fait part des premières estimations transmises par l'INSEE concernant le recensement de la population.

- Madame le Maire fait part des remerciements adressés par :

- le SCPL FC Football, pour la remise de coupes pour le tournoi du 03 juin 2006
- Madame MALEPLATTE pour la distribution de bouteilles d'eau pendant la période de canicule du mois de Juillet. Madame le Maire remercie Madame BLANCHARD d'avoir assuré une assistance téléphonique auprès des personnes âgées de la commune.
- les Rencontres Musicales Internationales des Graves pour l'excellent accueil réservé, dans l'enceinte du Château de Portets, lors du concert du 28 juillet 2006
- M. et Mme REYNAUD, pour l'envoi d'une superbe gerbe à l'occasion du décès de Mademoiselle Jacqueline VOITURIEZ, sœur de Madame le Maire,

- Madame le Maire informe que « WEB F@BRIQUE », qui assure l'accompagnement aux nouvelles techniques informatique de communications (NTIC) pour demandeurs d'emploi, a été désignée Lauréate Aquitaine, dans la catégorie « Economie Sociale » du concours Talents de la Création d'Entreprise.

- Madame le Maire fait part du débat public, du 30 août au 29 décembre 2006, concernant le projet ferroviaire Bordeaux – Espagne.

- Madame le Maire indique que la propriétaire du Château de l'Hospital s'est engagée à restaurer le mur de pierres qui borde leur propriété et à libérer un passage d'un mètre pour éviter la prolifération de mauvaises herbes sur le terrain du voisin.

- Madame le Maire donne lecture d'un courrier de La Poste précisant que la levée du courrier serait avancée à 15 heures. Cette mesure est rendue nécessaire pour un acheminement du courrier à J + 1 compte tenu de la limitation de la vitesse des poids lourds à 90km/h sur autoroute et du passage au scanner de la totalité des envois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H10.